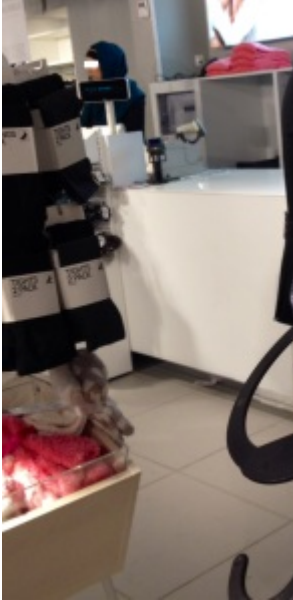


Employée voilée chez H&M : cynique et impudente réponse de l'enseigne sur facebook

écrit par Christine Tasin | 4 décembre 2014





 **H&M**  Bonsoir.

Nous vous informons que chez H&M, il est important que chaque employé puisse exprimer sa personnalité en s'habillant selon ses goûts. Nous n'imposons donc aucune restriction vestimentaire à nos employés et, dans ce contexte, nous considérons qu'il serait discriminatoire d'interdire le port du voile à une employée.

En effet, la loi de la laïcité, qui interdit des signes ostentatoires de religion, est appliquée dans les écoles et dans le service public en France. Cependant, dans le secteur privé, chaque employeur est libre d'autoriser ou non qu'une employée de confession musulmane porte le voile sur son lieu de travail.

En souhaitant vous compter parmi nos fidèles clients, nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons une excellente soirée.

https://www.facebook.com/hm/posts/882771065067671?comment_id=882777125067065&offset=0&total_comments=1¬if_t=share_comment

Puisque chaque employeur est en effet libre d'autoriser ou pas une employée à porter le voile sur son lieu de travail, nous attendons que H&M l'interdise au nom des principes que nous avons rappelés dans notre article paru le 4 décembre au matin. Porter le voile n'est pas un libre choix des femmes mais un asservissement.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/non-aux-caissieres-voilees-au-h-m-de-thionville-action/>

Si chaque employé peut s'habiller selon ses goûts, je serais curieuse de savoir si une femme outrageusement décolletée serait acceptée à H&M, ainsi qu'une femme arborant les habits de la dominatrice sado-maso...

Ne nous démobiliions pas, continuons de protester, tous azimuts et prévenons-les que nous ne mettrons plus les pieds chez eux.

Pour contacter H&M

http://www2.hm.com/fr_fr/service-clients/contact.html

A Thionville :

H&M, 10 pl Marché, 57100 THIONVILLE, numéro à tarif spécial 0 811 65 54 55 ,

Christine Tasin